



SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

Conseils pratiques



PENSE AVANT D'AGIR
AGIS EN TOUTE SÉCURITÉ
BOUSSOLE SANTÉ SÉCURITÉ BME

Une initiative de 

> Sujet <

La sécurité est la priorité au sein du groupe BME. Nous sommes passionnés par votre sécurité et votre bien-être et nous travaillons dur pour nous assurer que vous pouvez travailler dans un environnement sain et sûr.

Le programme Boussole Santé Sécurité a été mis en place afin d'assurer notre sécurité à tous. Nous vous demandons de vous exprimer, de faire connaître vos préoccupations concernant la sécurité et de faire des suggestions pour améliorer nos performances en matière de sécurité. En travaillant ensemble, nous pouvons assurer notre sécurité et celle des autres.

Pourquoi ce sujet ?

Un environnement de travail sain et sûr stimule un comportement sain et sûr.

Nous avons développé le programme Boussole Santé Sécurité qui contient des feuilles de route pratiques, des directives sur la manière de se comporter et d'autres informations utiles pour créer un environnement de travail sain et sûr.

L'objectif de notre nouveau programme Boussole Santé Sécurité est de nous guider tous dans le maintien de notre santé physique et de notre bien-être mental. Nous voulons minimiser le risque d'accidents et de blessures tout en menant nos activités quotidiennes et en assurant la durabilité des emplois.

Le programme Boussole Santé Sécurité fournit des informations sur les normes que nous nous efforçons de respecter en matière de santé, de sécurité et de bien-être. Il fournit des outils et un soutien pratiques et explique certaines de vos responsabilités.



Conseils pratiques

1. Agir en toute sécurité est la bonne manière d'agir.

- › Afin de garantir ma sécurité et celle des autres, je respecterai toujours les consignes de sécurité.

2. Ne pas passer à côté d'un danger.

- › J'informerai immédiatement la direction et/ou le ou les Responsable(s) de la santé et de la sécurité des situations dangereuses ou des équipements endommagés et ;
- › Je m'exprimerai si je constate un comportement dangereux chez mes collègues, fournisseurs et clients.

3. Pense avant d'agir, agis en toute sécurité

- › J'ai suivi l'introduction et la formation à la sécurité nécessaires à mon travail.
- › J'ai signé un document qui confirme que j'agirai conformément à la formation d'introduction et de sécurité que j'ai reçue.
- › Je participerai à une formation de rappel sur la sécurité chaque année.
- › Avant de commencer mon travail, je me familiariserai avec les directives/règles applicables à ce site.
- › Je me comporterai en toute sécurité dans toutes mes activités quotidiennes. Je pense avant d'agir, j'agis en toute sécurité.



> Quiz <

Laquelle des affirmations suivantes est vraie ?

A : Je peux travailler en toute sécurité après avoir consulté le site Web hscompass.com.

B : Mon comportement me protège, moi et mes collègues.

C : Je peux consulter hscompass.com pour plus d'informations sur la santé et la sécurité au travail.

D : Je peux signaler des situations dangereuses avec l'application HSCompass.